



MARDI 24 & MERCREDI 25 OCTOBRE 2023

9H00-12H00 À L'APIJ



FICHE D'INSCRIPTION Fabrication d'un grimoire

Je soussigné-e M, Mme

Responsable légal de l'enfant :

Autorise mon fils, ma fille, à participer à l'activité de l'APIJ "Fabrication d'un grimoire" les mardi 24 et mercredi 25 octobre 2023 de 9h à 12h00 à l'APIJ.

Ainsi, je m'engage à régler la somme de:

- 6€ car mon QF CAF est inférieur ou égal à 750.
- 7€ car mon QF CAF et compris entre 750 et 1100.
- 8€ car mon QF CAF est supérieur ou égal à 1100.

Je souhaite, pour l'activité, utiliser la navette* de l'APIJ

Pour l'aller: OUI. NON

Pour le retour: OUI NON

Si oui, merci de noter ici le nom de la commune où la navette devra se rendre:

Prix à régler pour la navette: 1€ par trajet.

Fait à, le

Signature

*seules les communes de l'Ex Pays d'Astrée seront desservies.